

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0644 du 17/04/2020

Arrêté du 16/04/2020

ARRETE RAPPORTANT REINTEGRATION ET AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte réintégration et affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe.

Date d'application : 27/04/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT RÉINTÉGRATION ET AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE
DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT RÉINTÉGRATION ET AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

rapportant réintégration et affectation d'un inspecteur divisionnaire des finances publiques, hors classe

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 26 février 2020 portant réintégration et affectation d'un inspecteur divisionnaire des finances publiques, hors classe ;

ARRÊTE :

Article premier : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 26 février 2020 en tant qu'elles concernent la réintégration et l'affectation d'un inspecteur divisionnaire des finances publiques, hors classe :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
Didier	HESPEL	810763	Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 En détachement	DRFiP des hauts-de-France et du département du Nord Emploi administratif	27/04/2020

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 16 AVRIL 2020

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme FURNEL

ISSN 2268-0756